

Institut National Polytechnique de Lorraine

Du livre des références à l'autoévaluation : récit d'un itinéraire





Le contexte INPL

Écoles d'ingénieurs:

- · réactivité et « opportunisme »
- · « culture qualité »

L'INPL

- · expérience engagée par le Secrétaire Général dans les services centraux sur la démarche qualité
- · un fort besoin d'une vision réaliste d'un Établissement groupant des composantes autonomes (art. 33). Le Président souhaite rénover la gouvernance de l'INPL
- une forte résonance suite à la présentation initiale du référentiel d'auto-évaluation

... et des personnes motivées





Les postulats de départ :

- · l'auto-évaluation attendue par le CNE est principalement destinée à l'INPL, pour son propre usage
- ce travail, pour être conduit en profondeur, nécessite professionnalisme et recul: il doit impacter le management de l'Établissement et ne peut être initié « en routine » par les services ; il faut recruter une compétence spécifiquement à cette fin
- · la communication d'un document d'auto-évaluation au CNE, (ne) sera (qu') un « des résultats » et (qu') un moment d'une démarche qui doit être pédagogique en interne et qu'il s'agit de pérenniser ou « naturaliser » en l'intégrant au *pilotage*.





Le contexte INPL

L'analyse « externe » :

- · le processus de Bologne, la conférence de Berlin, ... annoncent la montée inéluctable de procédures d'évaluation auxquelles il est urgent de se préparer (cf classement de Shanghaï)
- · la tendance prévisible à un accroissement de l'autonomie des Établissements, la perspective de mise en œuvre de la LOLF appellent un effort important de modernisation d'un management pas assez préparé à ces mutations
- · dans une compétition internationale rapidement amplifiée, il faut en permanence réduire ses points faibles pour avancer mieux et plus vite



Le contexte INPL

L'analyse « interne » ou politique :

- pour des raisons historiques mais aussi tenant à sa nature spécifique (EPSCP composé d'Écoles art. 33), l'INPL a besoin de plus et mieux affirmer son identité comme l'indique le projet d'Établissement (à l'international « les écoles sont imperceptibles » écrivait le CNE dans un rapport en 2002)
- · cette affirmation constitue tout à la fois un changement culturel et une innovation

elle nécessite :

- · de se considérer sans aucune complaisance
- de mieux articuler les rôles respectifs des Écoles et de l'Établissement





Réactivité:

- recrutement d'une chargée de mission dédiée à l'animation de la démarche d'auto-évaluation car :
 - · besoin d'une compétence spécifique en qualité et organisation, permettant l'objectivité
 - · nécessité d'un positionnement « quasi-extérieur »
 - · utilité que le regard porté sur les manques à gagner, l'absence de synergies et les dysfonctionnements, ne soit pas perçu *a priori* comme hiérarchique : « l'œil de Moscou ? » avait-il été demandé dans une très sérieuse boutade
- · large information interne sur la mission d'auto-évaluation





- Présentation lors des Conseils de l'auto-évaluation, volonté affirmée de ne pas demander aux composantes des informations déjà fournies...
- Présentation auprès des directions d'Écoles de la méthode utilisée. Décision de rencontrer dans chaque École les personnes concernées par les différents thèmes.
- Clarification sur les enjeux de ce travail : l' autoévaluation doit servir l'Établissement. Du qualitatif plus que du quantitatif.
- Diffusion du livre des références





Préambule au recueil de données: (Septembre et octobre 2003)

- Plus de 300 critères repartis dans 63 références !!! A appréhender dans 7 composantes, des services communs...
- Trois grands chapitres (Formation, recherche et administration) mais de nombreuses interactions voir redondances dans les thèmes
- Construction de tableaux de recueil de données pour l'ensemble des critères en les regroupant par thèmes.
- Recueil de documentation concernant l'établissement, les 7 Écoles, les services communs et services administratifs, les laboratoires...





Recueillir l'information: (Novembre 2003 - début janvier 2004)

Objectifs: instaurer un climat de confiance et travail dynamique avec les interviewés

- Les tableaux sont pré-renseignés par les informations issues de la documentation avant les entretiens.
- Lors de chaque entretien : rappel des objectifs, de la neutralité, instauration d'un climat de confiance...
- Utilisation rigoureuse de la formulation initiale des critères afin de ne pas introduire de biais ...
- Saisie de l'information en temps réel (citations, ...) au cours de plus de 70 entretiens réalisés en trois mois (directions des écoles, étudiants, administratifs...)





Ce qui c'est passé... en face à face :

- Il est apparu nécessaire de faire circuler l'information entre les interviewés afin de les informer des points forts manifestés par les autres... (ce n'est pas un audit)
- L'échange d'information a contribué à faire progresser la motivation et l'intérêt pour un travail en commun sur les bonnes pratiques : Des prises de positions en faveur de l'auto-évaluation ont été exprimées
- L'écriture du projet d'établissement se faisant en parallèle à l'auto-évaluation, des contributions « chemin faisant » ont été rédigées pour intégrer des résultats, même partiels, de l'auto-évaluation





Le rapport d'auto-évaluation : (mi janvier-fin février 2004)

- Le rapport a été rédigé critère par critère à partir des informations recueillies. (un mois pour la rédaction)
- A la première lecture du rapport : Le miroir ne renvoyait pas l'image souhaitée...
- Une semaine après, le rapport pratiquement inchangé faisait l'objet d'un consensus implicite puis explicite.
- Le rapport d'auto-évaluation n'est pas un acte de communication mais une synthèse des réalités de l'établissement, c'est un exercice inhabituel
- Étendue: 180 pages plus ses annexes, un carton de documentation. 6mois à temps plein pour la chargée de mission.





- Le travail conséquent qu'induit le livre des références amène l'établissement à une attente envers le travail des experts du CNE... (décalage possible entre notre interprétation et les attentes)
- Il est important de considérer que la phase préparatoire à la venue des experts demande une organisation importante et beaucoup de souplesse ...
- Le maximum de points de vue, d'avis à chaud, de la part des experts ont été recherchés pendant l'expertise... (expertise plutôt qu'audit)
- Le rapport viendra en son temps... l'auto-évaluation c'était il y a un an



Quelques réflexions...

- Quel statut donner au rapport d'auto-évaluation?
 Un regard sur nous-mêmes pour nous-mêmes ou le début d'un effort de transparence à faire aboutir indépendamment d'un processus d'expertise externe?
- Comment pérenniser la démarche ?
 Passer d'une démarche qualité plutôt normative à une démarche de projet
- Le livre des références est un référentiel d'autoévaluation en tant que « guide de questionnement » mais ce n'est pas un référentiel auquel « on doit se conformer obligatoirement »





Aujourd'hui...

- Un projet de structuration du pilotage qui décline le projet d'établissement en fiches projets, un travail sur des indicateurs et une intégration des actions à entreprendre suite à l'auto-évaluation
- L'évolution de la gouvernance avec la mise en place du Comité Exécutif qui fonctionne depuis début septembre 2004
- Un sentiment fort d'appartenance globale à l'INPL qui a été ressenti lors de l'élaboration et la validation du projet stratégique 2005/2008
- Le travail fourni pour le CNE a permis de prendre conscience qu'il y avait cohésion de certaines entités
- La restructuration du service des études et de la recherche



-



Des synergies mieux valorisées, un pilotage plus explicité et partagé auxquels l'auto-évaluation n'est pas étrangère

Jean-Louis.Coujard@inpl-nancy.fr Vice Président du *CA*

Sabine.Goulin@inpl-nancy.fr
Chargée de Mission
Pilotage, Conseil en Organisation

Institut National Polytechnique de Lorraine 2, avenue de la Forêt de Haye BP 3, 54501 Vandoeuvre-les Nancy cedex Tél.: O3 83 59 59 94 Fax.: O3 83 59 57 55

